

N°32, reçu le 19-07-07

L'exploitation de tourbe dans le Massif Central et le devenir des tourbières après exploitation.

Sylvie MARTINANT

Animatrice du réseau tourbières Auvergne et Massif Central

Conservatoire des Espaces et Paysages

Rue Léon Versepuy

F-63200 RIOM

Tél : 04.73.63.18.27 Fax :04.73.64.04.73

e-mail : tourbieres.auvergne@espaces-naturels.fr

Un premier bilan sur l'exploitation industrielle des tourbières dans le Massif Central réalisé en 1996, actualisé en 2006 dans le cadre du séminaire technique des tourbières du Massif Central, a permis de constater que le nombre de tourbières exploitées a diminué au cours des dix dernières années.

Sur les 5 régions que compte le Massif Central, seules restent aujourd'hui concernées par l'extraction, l'Auvergne et Midi-Pyrénées.

Une comparaison des arrêtés préfectoraux d'autorisation d'exploiter a permis de visualiser une évolution de leur contenu et en particulier concernant la remise en état des sites en cours ou en fin d'exploitation.

Cependant, le contenu des arrêtés reste hétérogène quant aux précisions sur la superficie concernée, la production annuelle et de nombreux autres paramètres d'exploitation.

Des travaux de remise en état ont pu être recensés sur 3 tourbières et un projet est en cours de lancement. L'objet des restaurations recensées concerne une reconquête de ces sites par une dynamique turfigène. Certaines des restaurations possèdent un objectif de valorisation pédagogique et touristique.

Mots clefs : extraction de tourbe, arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation, restauration, valorisation.